

Antenne de Brest des irradiés des Armes nucléaires

<http://www.asso-henri-pezerat.org>

Maison du citoyen et de la Vie Associative

16 rue du Révérend Père Aubry

94120 Fontenay-sous-Bois

Contacts : [francis.talec@orange.fr](mailto:francis.talec@orange.fr)

**I Bilan des maladies provoqués par l'exposition aux rayonnements neutroniques et gamma par l'exposition simultanée et/ou successive à d'autres agents cancérigènes.**

## II Dossiers préjudice d'anxiété

### Pyrotechnie Ile Longue dans le tableau

1 Leucémie reconnue en 2002 51 ans dcd en 2002 51 ans	pyrotechnicien	Faute inexcusable
2 Leucémie reconnue en 2005 49 ans dcd en 2004 48 ans	mécaniciens	Faute inexcusable
3 Leucémie reconnue en 2007 57ans dcd en 2010 60 ans	appareilleur	
4 Leucémie reconnue en 2007 56 ans	électricien	Faute inexcusable
5 Leucémie reconnue en 2013 65 ans dcd en 2012 64 ans	Ingénieur	
6 Cataracte reconnue en 2007 65 ans	Electricien	Faute inexcusable
7 Ostéonécrose reconnue en 2018 69 ans	Pyrotechnicien	
8 Myélodysplasie reconnue en 2020 62 ans	Technicien	

### SNLE et Atelier Réacteur Ile Longue dans le tableau

1 Leucémie reconnue en 2011 66 ans dcd en 2013 68 ans	Soudeur sous-traitance
2 Leucémie reconnue en 2014 58 ans, chaudronnier. : Faute inexcusable reconnue par le TASS le 06-12-17. Le Ministère de la défense n'a pas fait appel	

### Déclaration maladies radio induites hors tableau

#### A Pyrotechnie

- 1 **Cancer de la prostate** déclarée en 2009, 52 ans, mécanicien, CRRMP : 2 avis négatifs de lien de causalité, 2012 TASS Quimper lien de causalité établi, 2014 Cour appel infirme jugement. 2016 : cour de cassation confirme le jugement de la cour d'appel
- 2 **Lymphome** déclarée en 2011, 54 ans, Appareilleur CRRMP : 2 avis négatifs de lien de causalité. TASS 2016, confirme avis CRRMP. **Interjeté en appel. dcd le 22-05-17 à 59 ans, arrêt cour d'appel 11-04-18 Saisie d'un 3ème CRRMP. Débouté en cour d'appel**
- 3 **Cancer du rectum** déclaré en 2012, 57 ans, dcd en 2016, à 61 ans Pyrotechnicien. CRRMP : 2 avis négatifs de lien de causalité. TASS 2016, confirme avis CRRMP. **Débouté en appel 11-04-18.**
- 4 **Cancer de la prostate et de la peau** déclaré en 2013, 65 ans, Technicien CRRMP : avis négatif. **Audience TASS 5 Avril 2017. Saisie d'un second CRRMP dcd en 2018 abandon procédure**
- 5 **Cancer de l'œsophage et du pharynx** déclaré en 2014, 57 ans, Mécanicien, dcd en 2015 à 58 ans reconnus en MP. **Faute inexcusable 04-10-17**
- 6 **Cancer pancréas et rectum** déclaré en 2015 66 ans dcd en 2015. Mécanicien. Avis négatif CRRMP Lyon pour rectum 29-05-17. **Avis positif CRRMP Bretagne pour pancréas 15-02-18 reconnue en MP en 2018 FI en 2020**
- 7 **Cancer de la vessie et de la prostate** déclarés en 2017 (antenne CEA Pyrotechnie Ile Longue) Avis positif du CRRMP 23-04-19 reconnue en MP le 14-05-19 dcd le 28-07-19 à 78 ans
- 8 **Gammopathie monoclonale** déclarée en 2019 72 ans Instruction en cours

## **B SNLE et Atelier Réacteur**

1 **Cancer de l'œsophage** déclaré en 2011, dcd en 2010, **58 ans**, chaudronnier CRRMP : 2 avis négatifs, **TASS : reconnu en MP le 1/03/2017 contre 2 avis négatifs de CRRMP Appel Ministère de la Défense Arrêt Cour d'Appel saisie d'un 3ème CRRMP débouté en appel. Cassation ?**

2 **Cancer de la prostate** déclaré en 2014, **57 ans**. Instruction en cours. TASS saisi Appareilleur

3 **Cancer de la Thyroïde** déclaré en 2014, **64ans. Abandon de procédure.** Appareilleur

4 **Cancer du rein** déclaré en 2015, **58 ans. Taux IIPP inférieur à 25 %** (ablation d'un rein)

5 **Cancer épidermoïde à l'aisselle droit** déclaré le 12-12-16, dcd en 2013 (**arrêt procédure**)

6 **Cancer du cerveau** déclaré le 17-03-2018 **décédé le 11-1-2017 à 64 ans chaudronnier**, instruction en cours.

**Bilan maladies (tableau) radio induites reconnues :** 7 leucémies, 1 cataracte, 1 ostéonécrose, 1 myélodysplasie

**Bilan maladies polyexposition hors tableau déclarées :** 14 dont 1 double cancer œsophage et pharynx **reconnu en MP et en FI, 1 cancer du pancréas reconnu en MP et FI et un cancer de la vessie reconnu en MP**

Bilan global : 20 cancers, une cataracte, une ostéonécrose, une myélodysplasie, une gammapathie monoclonale

**12 cancers se sont déclenchés entre 50 et 60 ans et 7 entre 60 et 67 ans, 1 à 76 ans**

**Avis CRRM P : 5 négatifs, 2 positifs**

**Cancers de la prostate recensés en 2018 et non déclarés 12 qui s'ajoutent aux 3 déclarés Total 15 Constat : excès de cancers de la prostate**

**Des Maladies professionnelles ont été déclarées et reconnues imputables à l'amiante pour 9 travailleurs de la pyrotechnie dont 5 sont décédés. Ces travailleurs ont tous subi une polyexposition (minimum : rayonnements ionisants + amiante)**

### **Cas spécifiques suivis par notre antenne**

1 - 57ans, adénocarcinome pulmonaire déclarée en 2015 reconnue en Juin 2016 Exposition (rayonnements ionisants, amiante, -(CAF 730: 2-butanone-oxyme (96-29-7)), MASTINOX:chromate de zinc et de potassium (11103-86-9) + toluène (108-88-3). Au vu de l'exposition aux divers cancérogènes son pneumologue a déclaré le cancer de ce travailleur imputable à l'amiante, en lui précisant que la reconnaissance au titre des rayonnements ionisants serait quasi impossible.

2 - Les premiers symptômes de la maladie apparaissent en Août 2011. Ce travailleur décède brutalement le 30 Septembre 2011 à 52 ans d'un Carcinome neuro-endocrine à petites cellules. Exposition (rayonnements ionisants, amiante, CMR). Cancer imputée **uniquement à l'exposition à l'amiante.**

**3 - Déclaration cancer pulmonaire 22-11-2016 (rayonnements ionisants +amiante) 66 ans reconnu en MP et en faute inexcusable le 20 -10-17**

4 - Déclaration Cancer du larynx 12-04-17. Polyexposition (rayonnements ionisants + amiante+ fibres de verre+ styrène + solvants) 64 ans. Instruction en cours. Contestation de taux d'IPP

**5-Décès (victime de l'amiante, avis de décès le 19-12-16) 59 ans (rayonnements ionisants + amiante)**

## **Des cas de cancers non déclarés**

- 1 Cancer de la langue dcd
- 2 Cancer de la gorge dcd
- 3 Cancer de la prostate
- 4 Amylose AL
- 5 Cancer de la thyroïde

**Six décès dont la cause n'est pas connue de notre antenne nous ont été signalés**

## **Dossiers préjudice d'anxiété double exposition rayonnement ionisants et amiante**

Une première en France, la reconnaissance du préjudice d'anxiété double exposition rayonnements ionisants et amiante.

**Les jugements définitifs de 2016 et 2017 portent sur 15 dossiers aux quels s'ajoutent 47 dossiers qui doivent être audiencés dont 11 le seront au tribunal administratif de Rennes le 5 Novembre 2020.**

Les accusations du Tribunal Administratif sont accablantes.

## **Absence de protection jusqu'en 1996, violation des règles de sécurité**

**Il résulte toutefois de l'instruction qu'une exposition prolongée, même à faible dose, peut avoir des effets dangereux et amener à développer des pathologies notamment de type cancérogène ; que le requérant indique sur ce point que cinq ouvriers de l'Etat, ayant travaillé, comme lui, à l'Île Longue, ont contracté une leucémie, reconnue comme étant consécutive à la faute inexcusable de l'employeur, et qu'un sixième a été victime d'une cataracte imputable au service » .**

La veille, le rôle de sentinelle assumée par l'antenne Association Henri Pézerat des irradiés des armes nucléaires a permis de rendre visible un certain nombre de cancers provoqués par l'exposition aux rayonnements gamma et neutroniques et par l'exposition simultanée et/ou successive à d'autres agents cancérogènes.

Francis TALEC